



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-122153>

Département(s) de publication : **15, 63, 69**

Annonce n° **24-122153**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** État - Ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes - Service MAP - POO

**Correspondant :** M. PALMAS Aurélie, Responsable d'Opération

**Adresse :** 7 rue Léo Lagrange, 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

**Coordonnées :**

**Courriel :** Poo.map.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

**Adresse internet :** <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** La consultation concerne : la réalisation d'une mission géotechnique dans le cadre des études acoustiques sur A75, dans le Cantal aux lieux-dits Le Pirou et La Bessaire.

**Lieu d'exécution :** Les lieux d'exécution des prestations sont les suivants : commune de Saint-George lieu-dit Le Pirou et commune de Val d'Arcomie lieu-dit La Bessaire (Cantal, A75)

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Cette mission géotechnique comprend : - la réalisation de sondages et essais, ainsi que leur analyse, - une étude de niveau G2-AVP « étude géotechnique de conception » en phase avant-projet, - une étude de niveau G2-PRO « étude géotechnique de conception » en phase projet, - une mission de niveau G2-ACT « étude géotechnique de conception » en phase de consultation des entreprises et d'établissement des contrats de travaux.

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Origine du financement : État : 100 % Une avance de 30 % sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ; Les prix seront révisables ; Les comptes seront réglés sous la forme d'acomptes mensuels et d'un solde ; Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Nature de l'attributaire, le marché sera conclu : - soit avec un prestataire unique ; - soit avec des prestataires groupés conjoints ou des prestataires groupés solidaires. Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Liste et description succincte des conditions : - les documents et renseignements mentionnés à l'article R2143-3 du code de la commande publique, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 « dernières versions à jour » téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires - Marchés publics) ; - la forme juridique du candidat ; - en cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ; - les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché ; - les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du code de la commande publique seront exclus ; - les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique pourront être exclus . Capacité économique et financière : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours du dernier exercice disponible ; - une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'Acheteur. Capacité technique et professionnelle : Expérience : - la présentation d'une liste des principales missions effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur ; Capacités techniques : - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ; - une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 60%
- Valeur technique des prestations : 40%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 20/11/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 9 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** DREAL-MAP-POO-2024-A75-GEOTECH

**Renseignements complémentaires :** A titre indicatif, les prestations commenceront au premier semestre 2025, pour une durée d'exécution de 18 mois. classification CPV : 71332000 - Service d'ingénierie géotechnique Conditions particulières d'exécution : Il est fait application de l'article L. 2112-2 du CCP. Les conditions particulières concernant les clauses environnementales sont précisées à l'article 2.9 du Règlement de la Consultation (RC) ; Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché. Modalités d'ouverture des offres : Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : L'ouverture des plis n'est pas publique Les sous critères sont pondérés comme suit : 1 - Méthodologie proposée sur la base d'un mémoire technique / 5 points (coef 12) soit un total sur 60 points 2 - Moyens et capacités professionnelles/ 5 points (coef 8) soit un total sur 40 points Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique « DREAL-MAP-POO-2024-A75-GEOTECH », après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ; Conditions de remise des offres : Les offres seront transmises obligatoirement par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "DREAL-MAP-POO-2024-A75-GEOTECH" . La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde"et adressée à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes Service MAP / PAFF -Bureau 340 - 7 rue Léo Lagrange 63 033 Clermont-Ferrand Cédex 01.

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/10/2024